69e Année. 11e Série. Tome I. N° 50 10 Décembre 1898

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

Revue Clinique de Médecine, Chirurgie & Obstétrique

Directeur : **F. DE RANSE.** — *Rédacteur en chef :* **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La fréquence des suicides ; par M. le Dr Marcel Baudouin. — Clinique infantile : La déformation artificielle du crâne chez les enfants nouveau-nés. Son importance médico-légale ; par M. le Dr H.-C. Folmer. — Revue des Sociétés savantes de la Semaine : I. *Médecine ;* II. *Chirurgie.* Thérapeutique : De l'association du chloral au bromure de potassium dans la dysménorrhée. — Les livres nouveaux. — Variétés : Inauguration du monument Charcot : Madagascar : La Peste Bubonique à Tamatave. — Nécrologie. — Nouvelles et Faits divers. — La Médecine au Théâtre. — Petite Correspondance. — Bulletin Bibliographique.

BULLETIN

La fréquence des suicides.

Je ne sais si l'on a remarqué la fréquence, véritablement effrayante, des suicides qui ont lieu en France et surtout à Paris, depuis quelques années. Mais leur proportion a, ces temps derniers, attiré mon attention d'une façon spéciale. C'est un signe des temps, qu'on aurait tort de ne pas signaler aux hommes qui s'intéressent à l'avenir de la nation, à ceux qui sont chargés de défendre la société moderne.

Dans un seul numéro du *Figaro*, tout récent, je trouve, en effet, une série de cinq suicides. Il y a quelques semaines, je signalais, ici même, d'après un grand journal politique, plusieurs suicides en une seule journée ! A ce train-là, nous en aurons vite fini avec nos propres ressources !

Ayant été très frappé de l'importance des « chagrins intimes », motifs invoqués pour la plupart de ces morts volontaires, j'en ai causé avec un ami, premier clerc de notaire dans une grande étude parisienne. Il avait fait, de son côté, les mêmes réflexions, et m'a donné une explication très nette de la fréquence et de la valeur de cette cause. Il est placé, en effet, mieux que personne, pour prendre des observations de ce genre, passant toutes ses journées à s'occuper de mariages, de divorces, et d'héritages !

Sans nous attarder ici à des considérations qui, pour être très hygiéniques, comme disent les Américains, n'ont cependant rien de médical, il nous faut bien reconnaître pourtant que la base de la société actuelle, le mariage civil, est traitée par la masse avec une désinvolture sans égale, et qu'il s'effectue même aujourd'hui dans des conditions telles qu'il est devenu une des sources principales de la plupart des complications sociales menant au suicide. Henri Fouquier, qui, à son beau talent de journaliste et de critique dramatique, joint un si joli brin de plume moraliste, insiste constamment, et avec juste raison, sur cette faute capitale, due en partie à la prédominance qu'ont prise, au détriment de l'autre, le mariage religieux et les conséquences qu'il comporte.

Dans beaucoup de cas, en effet, le mariage, même bien assorti, mène à un affaiblissement très marqué de la volonté, parce que les conjoints se font une fausse idée de leurs devoirs, en particulier envers leurs enfants. A force de songer, pour ces derniers, non pas à leur santé (ce qui serait méritoire), mais au nombre de galons qu'ils porteront plus tard dans le monde, ils négligent leurs propres intérêts, qui sont ceux du pays, perdent tout espoir d'acquérir jamais le bien-être entrevu, et, à la moindre complication, jettent le seul bonnet dont ils disposent, leur vie propre, par-dessus les moulins ! Un réchaud et deux charbons au milieu de la petite chambre, et le tour est joué ; et parfois même les enfants y passent !

Ce système est tout bonnement épouvantable. Mais la vie naturelle est, grâce à nos lois sur le

mariage, le divorce, les successions, etc., etc., devenue si complexe, que certains cerveaux un peu affaiblis sont parfois un peu excusables d'essayer pour eux de simplifier l'existence, en la supprimant...

Marcel Baudouin.

CLINIQUE INFANTILE

La déformation artificielle du crâne chez les enfants nouveau-nés. Son importance médico-légale ;

Par M. le Dr H.-C. Folmer.*

Dans mon travail d'essai de l'année dernière (1), j'ai décrit une déformation de crâne, remarquable, surtout par les déformations de la base. Jamais une telle déformation n'a été encore décrite que je sache. Comme d'autre part, la déformation artificielle et la compression du crâne sont souvent en usage en Belgique et même en France (cela se pratique encore aujourd'hui dans plusieurs contrées du Sud de ce pays), j'ai cru bon de faire une description complète de cette déformation, suivant les conseils de M. le Professeur Winkler, auquel je suis heureux de pouvoir témoigner ici ma vive reconnaissance, pour l'intérêt qu'il a porté à mes recherches.

Il y a environ vingt ans, on déterra un squelette à Schaphalsterzijl, commune de Winsum, dans la province de Groningue, en Hollande. Ce hameau emprunte son nom partiellement au mot *zyl*, qui veut dire « écluse » ; il est situé, en effet, près d'une écluse destinée à maintenir l'eau qui coule du Zijldiep de Winsum dans la rivière la Hunse. Le squelette, à côté duquel on trouva une monnaie de cuivre jaune très caractéristique, fut trouvé en creusant le jardin d'une ferme (il y a beaucoup de vieilles fermes dans cette contrée), qui avait été détruite quelque temps auparavant par un incendie. Une citerne nouvelle, projetée lors de la reconstruction de la maison, avait été la cause des fouilles faites. Les ouvriers donnèrent les deux objets trouvés (un *crâne* et une *monnaie*) à mon père, qui me les a confiés pour cette étude. Cette trouvaille était, pour plusieurs raisons, importante. En premier lieu, il fallait déterminer avec une aussi grande probabilité que possible, sinon avec certitude, d'où ce crâne était originaire. Ceci fut facile étant donnée la place où il fut trouvé, certaines particularités historiques et quelques observations ethnologiques faites par *Vésale*.

En second lieu, la pièce de monnaie devait être déterminée avec certitude. Quant au crâne, c'est un exemple rare, sinon unique, des déformations qui peuvent apparaître à la suite d'une constriction artificielle sur un crâne d'enfant.

Cette étude détaillée donnera en outre un aperçu des coutumes du peuple, en usage en Belgique, au temps de *Vésale*, et qui existent encore maintenant en France.

§ 1. Lieu ou le crane et la monnaie furent trouvés. — La digue de rivière du Rijtdiep ou la Hunse est située près de Schaphalsterzijl, à environ dix minutes du lit de la rivière. La ferme susdite est bâtie immédiatement au pied. La digue, sur l'autre rive, est située au contraire directement au bord de la rivière. Le bourg Adouarderzijl est placé immédiatement derrière. Sur cet emplacement se trouvait jadis un fort qui commandait l'Aduarderdiep, qui envoie l'eau de Drenthe et du Westerkwartier dans la Hunse.

L'histoire nous apprend qu'on y guerroya très sérieusement et, pour la compréhension de ce qui va suivre, il est nécessaire de mentionner le fait suivant :

Le duc de *Rennenberg*, nommé par les États gouverneur de Groningue, avait remis la ville de Groningue aux Espagnols, et quand il mourut bientôt après, *Parma* nommait, en 1582, *Franciscus Verdugo*, successeur de *Rennenberg*.

Celui-ci vint avec dix vendels (compagnies) de soldats wallons en Frise, pendant que les États avaient évacué les pays autour de la ville. Je passerai les petits combats qui eurent lieu en 1584-1588, pour m'arrêter à la guerre de Groningue, entre *Verdugo* et le duc *Guillaume Louis de Nassau*, gouverneur de Frise. En 1593, le duc Guillaume Louis avait élevé un fort sur la bruyère de Boertange, pour couper à la ville de Groningue le chemin d'Allemagne. Verdugo essaya de le chasser, et n'y parvenant pas, il s'efforça de le faire battre en retraite, par des maraudes en Frise.

(1) H. C. Folmer. *Een geval van Spheno-lordose ten gevolge van Kunstmatige Schedelmisvorming [Un cas de sphéno-lordose par déformation artificielle du crâne]. — Psych. en Neurol. Baden*, 1897, Afl. 5 et 6.

Il n'y réussit qu'en partie. Le gouverneur revenait de suite avec une partie de ses troupes, pour protéger et défendre les frontières de Frise ; mais le fort de la bruyère de Boertange restait occupé. Parma envoya sous les ordres du duc *van den Berg* des troupes auxiliaires, de sorte que Verdugo, avec 4.000 hommes d'infanterie, et 1.400 de cavalerie, attaqua *avec succès les forts Aduarderzijl, Slochteren, Wedde* et *Winschoten*, mais vainement celui situé sur la bruyère de Boertange. En 1594, le prince Maurits, qui avait rassemblé à Zwolle 10 mille hommes d'infanterie et 2,000 de cavalerie, aidé par treize « vendels » des Frises, sous le commandement du duc Guillaume Louis de Nassau, était assez fort pour attaquer Verdugo, qui n'avait que 7.000 hommes sous ses ordres et n'attendait pas le prince. Il leva le siège. Le prince *Maurits* assiégea la ville de Groningue, après que les forts dans les environs eurent été occupés sans coup férir. *Seul le fort d'Aduarderzijl dût être pris d'assaut et la population fut passée au fil de l'épée, sans pardon, pour tirer vengeance de ce qui s'était produit quelques mois auparavant à Aduroderzijl lors de l'occupation de l'État.*

Groningue se rendit en 1594.

Il n'y a donc pas à douter que sur le terrain où furent trouvés le crâne et la pièce de monnaie, trois siècles plus tard, à proximité immédiate du fort d'Aduarderzijl, en 1593 et 1594, des soldats wallons, sous le commandement de Verdugo, ont repris le fort aux États et les États aux Espagnols, que la population fut passée au fil de l'épée à ces deux reprises. La possibilité qu'on ait enterré des soldats wallons dans les environs de cette place est donc admissible.

Fig. 71. — Crâne reposant sur l'occipital.

La trouvaille de la pièce de monnaie à côté du squelette, accentue cette probabilité que le crâne en question fut enterré pendant les combats, et qu'il provient bien d'un *soldat belge*.

§ 2 Description de la pièce de monnaie. — La monnaie de cuivre jaune trouvée à côté du squelette porte la date de l'année 1583. Elle ressemble à peu près à la figure gravée n° 3 du livre de *M. Hooft van Iddekinge* (*Documents d'histoire et d'archéologie, partie VII*). La description (5.1583) de cet auteur y est tout à fait applicable. On voit dans un cercle *l'aigle double* avec les armes de la ville de Groningue sur la queue. La lettre G. est placée entre les têtes ; il y a un petit cercle entre le cou et l'aile droite, une étoile avec six points sur la côte gauche. L'année de la date 1583 est inscrite sous les pattes, sur les deux côtés de l'enseigne. Quatre boules occupent le revers. La queue autour de l'enseigne, visible sur d'autres exemplaires, manque, de même que la couronne royale autour des têtes. Cette monnaie qui a été trouvée à environ quatre heures de la ville de Groningue, est certainement une monnaie de

présence. Elle est connue sous le nom de « *Raadsloedgens* » ou « *Loodkens* » parceque ces pièces furent faites originellement de plomb (lood), et furent données comme monnaie, ou jetons de présence, aux bourgmestres et aux membres du Conseil de la ville de Groningue. Le nom de Loodkens subsista néanmoins, bien qu'elles fussent frappées plus tard en cuivre jaune. Un compte de l'année 1543 montre qu'elles furent changées à cette époque contre de l'argent. Les règles suivantes, empruntées à un vieux manuscrit, constituent des preuves définitives de ce que nous avançons :

Fig. 72
Pièce de monnaie.

« Les membres du Conseil de Groningue, comme aussi les bourgmestres, recevaient, quand ils se présentaient fidèlement à leur poste, des « Lootiens ». Le bourgmestre en recevait deux ; un conseiller recevait un « lootien » à chaque présence. Qui ne revenait pas, ne recevait pas un lootien. Les lootiens étaient des marques de plomb (c'est-à-dire lood), semblables à des deniers, n'ayant pas cours, mais pouvant être dus et échangés pour du vin à l'auberge de la ville. L'hôtelier les rendait en diminution quand il payait son loyer. Ces « lootiens » ont été changés en cuivre jaune, et sont devenus de l'argent courant ; mais en dernier temps, on les a défendus à cause des fraudes auxquelles ils donnèrent lieu. » Pour expliquer ce qui précède, ajoutons que l'auberge de la ville faisait partie de l'Hôtel de Ville et était donnée à ferme, sous condition qu'il y aurait toujours une quantité fixée de bon vin blanc et rouge. Les membres du Conseil pouvaient, pendant et après les sessions, prendre un verre de vin ou de bière dans le bâtiment. Puis la coutume s'établit d'y envoyer chercher la quantité fixée de vin ou de bière, en échange de la monnaie de présence, à l'auberge de la ville, et de l'employer à la maison. L'hôtelier rendait les deniers et obtenait une diminution de ses fermages. Peu à peu ils acquirent, comme les monnaies, rares en ces temps-là, une certaine valeur, comme monnaie. Cette valeur était celle de trois sous de Groningue (le sou de six dutes).

Par suite de l'emploi de cette monnaie, des abus se sont produits, probablement parce qu'on les imitait, ce qui fut cause qu'on les abrogea (Conseil, Arrêt du neuf mai 1609).

La pièce de monnaie a donc été enterrée entre 1583 (l'année de monnayage), et 1609 (année où elles furent abrogées). Tout donc fait présumer que cette monnaie est tombée dans la terre en 1593, pendant l'attaque du fort d'Aduarderzijl par les Espagnols. Le possesseur était probablement un soldat au service de l'Espagne ; il avait dû recevoir ce denier quand il touchait sa solde à Groningue ou dans les environs de Groningue ; car il n'est pas probable qu'un denier, exclusivement de la ville de Groningue, ait été en circulation dans la province (du même nom), surtout quand on songe que durant ces années, sans cesse des combats furieux étaient livrés entre la ville de Groningue et les pays voisins, après la trahison de Rennenberg, qui restèrent au prince d'Orange. Au point de vue historique il n'y a donc pas à discuter : il est certain que le squelette trouvé appartient à un soldat belge ou flamand qui faisait partie de l'armée de Verdugo. Il possédait cette monnaie de présence quand il périt au siège du fort. La place où le squelette fut trouvé et les particularités historiques ci-dessus racontées le prouvent. L'époque fixée par la monnaie est en accord parfait avec cette déduction.

(*A suivre*).

Revue des Sociétés savantes de la semaine

I. — MÉDECINE

A la *Société de Médecine et de Chirurgie pratiques*, séance du 1er décembre 1898, M. André Martin fait une communication sur la pathogénie et traitement de la colite muco-membraneuse. L'auteur donne plusieurs observations d'après lesquelles il conclut : la colite muco-membraneuse est une forme de neuro-arthritisme et réclame pour thérapeutique, en dehors du traitement de la cause immédiate qui l'a produite, dyspepsie, appendicite, métrite ou annexite, etc., une médication générale qui s'adresse à la constitution même du malade.

A la *Société de Médecine et de Chirurgie pratiques*, séance du 1er décembre 1898, M. d'Uotman de Villiers présente l'observation d'une jeune femme chez laquelle il constate deux fibromes placés sur la lèvre inférieure du col ; douleurs vives ; hémorragies ; métrite concomitante avec salpingite légère. Il se décide à intervenir par une amputation circulaire du col désinséré et un curettage suivi d'une injection intra-utérine de créosote pure. Guérison, grossesse consécutive, accouchement normal.

M. Lutaud demande à l'orateur de préciser sa technique de l'injection intra-utérine de créosote *pure*, dont, jusqu'à plus ample informé, il aurait redouté les conséquences.

M. d'Uotman de Villiers n'a jamais eu ni atrésie, ni troubles menstruels consécutifs; il injecte de la créosote pure au moyen de la seringue d'Auvard et fait pendant ce temps une irrigation vaginale continue.

M. Henri Moreigne montre avec preuves à l'appui les influences qui peuvent modifier la valeur normale moyenne du rapport azoturique : méthodes employées, instruments, réactifs, régime alimentaire suivi par le sujet en expérience, les médicaments ou l'état pathologique considéré.

M. le Pr Proust, membre de l'Académie de Médecine, à l'*Académie des Sciences morales et politiques*, a fait une intéressante lecture sur la *peste de Vienne* et le danger que peut faire courir à l'Europe la peste du Turkestan. Voici quelles sont les conclusions de ce savant : 1° Il est possible de circonscrire et d'éteindre un foyer de peste, même dans un grand centre. Londres, en 1896, et Vienne, en 1898, en sont l'exemple. Il en est de même pour les navires. Le *Dilwara* et le *Carthese*, de la Compagnie péninsulaire, ayant eu un cas de peste avant de parvenir à Aden et à Périm, sont arrivés indemnes dans la Tamise. Le résultat sera semblable chaque fois qu'on emploiera convenablement les procédés d'isolement et de désinfection, préconisés par la nouvelle politique sanitaire. 2° Ces moyens, modérés et rationnels, donnent des résultats bien supérieurs, au point de vue de la protection de la santé publique, aux mesures draconniennes et sauvages employées à une autre époque. Les nouveaux procédés présentent également un avantage sérieux au point de vue économique. Ils suppriment presque complètement les entraves imposées aux voyageurs jusqu'à ces dernières années et diminuent aussi d'une façon sensible les charges que le commerce et la navigation avaient eues à supporter jusqu'ici. Ils préviennent également la misère publique, qui est la suite obligée des grandes épidémies et la cause de nombreuses maladies. L'existence de la peste dans le Turkestan doit être un sujet de sérieuse attention pour l'Europe. Sans doute, les régions peu habitées et les grands espaces constituent un moyen de défense; mais le chemin de fer transcaspien et la navigation à vapeur de la mer Caspienne peuvent devenir un moyen puissant de diffusion de l'épidémie. On doit rappeler l'épidémie de choléra de 1892 qui, partie du Turkestan, est venue envahir la Transcausie et a poussé son expansion jusqu'à Hambourg. Il y a toutefois lieu d'espérer que le gouvernement russe saura circonscrire et éteindre l'épidémie de peste du Turkestan, ainsi qu'il l'a déjà fait en 1878 sur les bords du Volga, lorsque la peste est apparue à Vetlianka. Enfin, l'attention de l'Europe doit se porter également du côté du golfe Persique, où aucune protection n'existe en ce moment, malgré le voisinage des régions contaminées de peste, les Indes, Bombay, etc., etc. Nous sommes dans ces régions à la merci d'un accident. Si la peste franchissait le golfe Persique, le bassin de la Méditerranée et l'Europe seraient bientôt menacés. La protection du golfe Persique doit donc être établie à bref délai.

II. — CHIRURGIE.

A l'*Académie de Médecine*, séance du 6 décembre 1898, M. Lucas Championnière fait une communication sur la valeur antiseptique de l'eau oxygénée et son emploi en chirurgie. Suivant l'auteur, l'eau oxygénée pharmaceutique à employer est au dixième volume. Très employée dans l'industrie, elle a été présentée à l'Académie des Sciences comme agissant efficacement contre les fermentations et les arrêtant, puis appliquée à la chirurgie. L'eau oxygénée est très efficace dans les cas de suppuration déclarée, contrairement au sublimé et à l'acide phénique qui s'appliquent aux plaies opératoires faites dans une peau saine. L'auteur cite notamment trois cas où l'eau oxygénée a permis de sauver les malades, alors que les autres antiseptiques s'étaient montrés inefficaces; elle imprègne parfaitement les tissus.

M. Charpentier a expérimenté lui-même l'eau oxygénée, MM. Tarnier et Budin également; ils ont constaté qu'elle ne se conservait pas. Tarnier a montré en outre qu'elle était un excellent bouillon de culture pour le streptocoque. C'est d'ailleurs un produit d'une innocuité et d'une action hémostatique incontestables. Il en a obtenu de bons résultats comme topique dans les ulcérations utérines; il est excellent également pour le lavage du vagin.

M. Ferrand a employé l'eau oxygénée en lavages dans les stomatites graves, dans les cas de gangrène symétrique des extrémités, et il a constaté une grande différence entre l'eau oxygénée qui est du bioxyde d'hydrogène et l'eau chargée d'oxygène sous pression, celle-ci étant très efficace et avantageuse, et celle-là donnant des effets caustiques et pouvant déterminer des escharres.

M. Budin ne peut se prononcer ni pour ni contre, l'eau oxygénée qu'on lui avait envoyée à l'essai, ne contenant plus d'oxygène.

M. Monod préconise l'acide phénique en pulvérisations pour aseptiser les plaies profondes et anfractueuses.

M. Guéniot a plongé dans diverses substances antiseptiques des fragments de cordon ombilical. Le fragment plongé dans l'eau oxygénée s'était entièrement dissous, le liquide étant resté limpide; ce fait semblerait montrer la causticité de l'eau oxygénée.

M. Labbé préconise également les pulvérisations phéniquées, qui ont donné d'excellents résultats dans les cas d'infection grave, d'érysipèle notamment, atteignant la zone cutanée.

Suivant M. Lucas Championnière, les résultats donnés par les pulvérisations phéniquées sont lents et ne s'appliquent bien qu'aux infections superficielles. L'eau oxygénée dont il parle, est du bioxyde d'hydrogène dissous dans l'eau; c'est donc une substance parfaitement définie. Elle contient de l'acide sulfurique, en quantité assez considérable pour avoir fait craindre que l'action antiseptique ne soit due à cette dernière substance; mais l'eau oxygénée alcalinisée donne les mêmes résultats. L'eau oxygénée est instable. On a cultivé le streptocoque dans toutes les substances antiseptiques; il faudrait apporter des expériences et des faits précis. L'eau oxygénée n'est pas dangereuse; dans la bouche elle détermine un certain degré de cuisson, mais c'est tout. Les dentistes en retirent des résultats très favorables.

M. Laborde rappelle les expériences de Berr et Regnard, qui ont montré que l'eau oxygénée était le microbicide par excellence. C'est une substance inoffensive, puisqu'injectée

dans les veines d'un chien en certaine quantité, elle ne détermine aucnn accident.

M. Chavernac (d'Aix), présente un brancard rigide dans toute sa longueur.

Ce brancard rigide est divisé en deux parties égales et symétriques. Il simplifie la manière d'aborder un blessé. Il supprime la manœuvre du relèvement.

Il n'exige qne deux brancardiers.

Il peut être lavé, désinfecté, flambé avec la plus grande facilité.

Il permet de placer aisément un malade dans une voiture d'ambulance, dans un wagon ou sur une table d'opérations, et de l'y reprendre sans le relever.

Il supprime le transport des blessés, à bras ou à dos d'homme, fatigant et décourageant pour les porteurs, pénible pour le blessé et surtout dangereux pour certaines lésions.

Dans les hôpitaux et dans la clientèle, les services de ce brancard seront très appréciables. Avec lui on pourra passer un malade d'un lit dans un autre sans secousse et sans fatigue : les rhumatisants, les fièvres typhoïdes, les fractures, les paralytiques, etc., utiliseront avec grand profit ce moyen de déplacement.

C'est surtout sur le champ de bataille que ce brancard montrera tous ses avantages.

Il porte avec lui un ou plusieurs appareils à fractures des plus simples, une toile métallique et trois courroies. Le fusil et la baïonnette ne serviront plus d'attèles. De cette façon les blessés pourront être transportés plus vite à l'ambulance où ils recevront avec efficacité les soins plus intelligents du chirurgien.

Un homme tombe d'une attaque d'apoplexie dans la rue : en le transportant par les moyens ordinaires, bras d'homme, chaise, voiture, etc., on augmente sa lésion par des secousses réitérées, désordonnées, et le malade meurt quelques jours après. Ce brancard évitera cet ébranlement toujours dangereux et donnera un gain de survie à l'intéressé.

Un ouvrier tombe d'un échafaudage ; il a une luxation incomplète de la colonne vertébrale ; un relèvement intempestif peut le paralyser pour toute sa vie. Rien à craindre avec ce brancard.

Le Dr Chenu a nettement démontré les inconvénients d'un relèvement mal exécuté.

Les brancards munis d'une toile tissée aggravent toujours, à cause de leur incurvation, les entorses, les fractures susmalléolaires et toutes les fractures en général. Le brancard du Dr Chavernac évite ces complications et son inventeur a bien mérité de la chirurgie et de l'humanité. [A. P. S.]

THÉRAPEUTIQUE

De l'association du chloral au bromure de potassium dans la dysménorrhée.

La dysménorrhée, caractérisée par la présence, pendant plusieurs heures ou même plusieurs jours avant l'écoulement des menstrues, de douleurs qui ont pour siège le système utérin et retentissent d'une façon plus ou moins vive, plus ou moins fâcheuse, vers d'autres appareils de l'organisme, est on ne peut plus fréquente.

Qu'elle reconnaisse pour cause une congestion utérine ou ovarique, qu'elle résulte de la torsion du col sur le corps, ou de l'étroitesse du canal cervico-utérin; qu'elle soit attribuable enfin à un mauvais état général peu propice à la mise en train du molimen hémorragique, les douleurs sont presque toujours les mêmes et la thérapeutique la plus variée arrive rarement à donner aux malades un peu de calme et de tranquillité.

Un de nos confrères, le docteur Dubois, a tenté dans ce but d'associer le chloral au bromure de potassium, dans des proportions relativement minimes, et il a été à même de constater que, avec des doses modérées variant entre 0 gr. 30 et 2 gram. pour le chloral et 0 gr. 10 à 3 ou 4 gram. pour le bromure, on obtenait des effets sédatifs aussi marqués, sinon plus, qu'avec des doses élevées de chloral ou de bromure administrées séparément et qui s'élèvent ordinairement jusqu'à 8 et 10 gr. pour le premier et 10 à 12 pour le second.

Le chloral bromuré Dubois, préparé suivant ces indications et sous forme de sirop agréable à boire et non irritant pour la gorge, constitue donc un agent thérapeutique bien précieux à tous les points de vue, puisque non seulement on arrive au même résultat avec des doses faibles, ce qui a une très grande importance physiologique, mais encore parce que ces deux agents se complètent thérapeutiquement, les effets du chloral sur l'économie étant très prompts, mais très fugitifs, tandis que ceux du bromure sont plus lents, mais plus durables.

Le docteur Martel a publié dans le *Journal de Médecine de Paris* une courte étude dans laquelle il cherche à démontrer que l'union de ces deux médicaments n'est pas précisément correcte, et que d'ailleurs, sous la forme de potion, le chloral monte à la surface du liquide, tandis que la portion inférieure reste sursaturée de bromure.

Le chloral bromuré Dubois est précisément préparé de telle sorte que l'on est absolument à l'abri d'une semblable séparation. Quant à ses effets physiologiques, ils sont incontestables, et dans la dysménorrhée, en particulier, cette préparation donne les résultats les plus nets au point de vue de la sédation des douleurs; son action est rapide et puissante, malgré les doses relativement faibles de médicaments qu'elle fait intervenir; aussi cette préparation mérite-t-elle d'être recommandée à tous égards.

(*Gazette de Gynécologie*).

LES LIVRES NOUVEAUX

L'Ame du Criminel ; par le Dr Maurice de Fleury. — Un Vol. de 200 p., de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*.

Avec sa clarté coutumière, l'auteur, reprenant les connaissances les plus récentes et les plus fermes sur la structure et le fonctionnement du cerveau de l'homme, en fait l'application aux problèmes de la psychologie criminelle, et les éclaire ainsi d'un nouveau jour. L'ouvrage se compose de trois parties : 1° le cerveau de l'homme et le

libre-arbitre ; 2° déterminisme et responsabilité ; 3° conséquences pratiques (répression du crime et prophylaxie du mal). L'auteur montre comment les doctrines de la psychophysiologie la plus moderne, bien loin d'être menaçantes pour le bon fonctionnement de la société, ne peuvent que nous conduire à la raréfaction du crime, grâce à une éducation plus rationnelle, à une hygiène préservatrice et à une thérapeutique appropriée pour les jeunes cerveaux inclinés au mal par hérédité ou par imitation. En somme, excellent petit livre, dû à la plume autorisée et experte d'un maître écrivain.

La Radiographie et la Radioscopie cliniques ; par le Dr Régnier, chef du laboratoire de radiographie à l'Hôpital de la Charité. — Paris, 1898, J.-B. Baillière et fils, 1 vol. in-16 carré de 100 p. avec 11 fig., cartonné. *Actualités Médicales.*

On ne peut plus contester l'importance des services rendus par la radiographie à la médecine et à la chirurgie. Il faut que cette méthode nouvelle entre dans la pratique courante, comme y sont entrées ses aînées : l'auscultation, la percussion, et plus récemment l'analyse bactériologique. Ce livre sera un guide précieux pour le médecin désireux de se tenir au courant des *actualités médicales*. Son but est de montrer que la radiographie est à la portée de tous les praticiens, qu'elle ne nécessite pas un matériel compliqué, ni des connaissances spéciales. Notre excellent ami et collaborateur Régnier décrit successivement le mode de production des rayons X, le matériel nécessaire, la technique de la radioscopie et de la radiographie. Puis, il indique les applications médicales et chirurgicales de cette méthode nouvelle de diagnostic, en indiquant, à propos de chaque région, le modus faciendi et les causes d'insuccès. Dans les applications chirurgicales il passe en revue les corps étrangers, les fractures, les luxations, les affections inflammatoires des os. Dans les applications médicales, il étudie les maladies du poumon, du cœur, les arthropathies, les calculs.

Il termine par la radiographie appliquée à l'ophtalmologie et à l'obstétrique et par l'endodiascopie, nouvelle application des rayons X. De nombreuses figures rendent encore plus attrayante la lecture de ce livre clair et précis, qui fait honneur à notre ami. [I. B. S.]

VARIÉTÉS

Inauguration du Monument Charcot à Paris.

L'inauguration du Monument qu'ont élevé à Charcot ses élèves et ses amis, a eu lieu dimanche dernier, à 10 heures. Ce monument, œuvre du sculpteur Falguière et de l'architecte Samson, est placé contre le mur de l'hôpital de la Salpétrière, où Charcot professa longtemps en face du boulevard de l'Hôpital.

M. Leygue, Ministre de l'instruction publique, présidait cette cérémonie, entouré de M. Dejean, son chef de cabinet, de MM. de Selves, préfet de la Seine, Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, Navarre, président du conseil municipal, et de nombreuses notabilités du monde scientifique. Sous la vaste tente dressée devant le monument, à l'entrée de l'hôpital, se pressait une foule de médecins, d'internes des hôpitaux, etc.

M. le Pr Brouardel a pris le premier la parole, remettant à la ville de Paris le monument de Charcot.

Après M. Brouardel, M. Navarre, président du Conseil municipal, a rappelé que le Conseil multiplia ses efforts pour encourager les études et les efforts de Charcot, et l'aida à jeter les bases de l'enseignement de la Salpétrière.

M. le professeur Raymond a montré ensuite, dans un discours très étudié, le rôle de créateur joué par Charcot.

Enfin, M. le professeur Cornil a apporté à son illustre prédécesseur dans sa chaire de l'Ecole de médecine « l'hommage d'un élève resté fidèle et respectueux ». M. Georges Leygues a pris enfin la parole et prononcé quelques éloquentes paroles chaleureusement accueillies.

M. Leygues, dont la vibrante allocution s'est terminé au milieu des acclamations, a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. le Dr Gombault, médecin des hôpitaux ; et la cérémonie s'est achevée à onze heures et demie.

Madagascar : La Peste Bubonique à Tamatave.

Une dépêche de Tamatave a annoncé qu'une maladie, dont les caractères présentent une grande analogie avec la peste de l'Inde, vient d'éclater parmi la population indigène de cette ville. Cette nouvelle est confirmée par une dépêche d'origine anglaise expédiée à Port-Louis (île Maurice) le 30 novembre. Il y aurait eu 13 décès sur 14 cas, tous indigènes, dans la journée du 15 novembre. L'*Agence Havas* a communiqué la note suivante : Au Ministère des colonies, on confirme que quelques cas ayant l'apparence de la peste bubonique, se sont produits à Tamatave. Le Ministère a prescrit aussitôt de prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires pour enrayer l'épidémie.

L'*Officiel* a confirmé plus tard que la peste bubonique s'était bien déclarée à Tamatave. L'examen microscopique révélé dans les ganglions la présence de bacilles de Yersin, courts, à bouts renflés, non colorés par la liqueur de Gram.

Les enquêtes sur l'origine de l'épidémie restent vaines. Le général Galliéni, après avis du comité colonial de salubrité, prend des mesures très rigoureuses tendant à localiser la peste à Tamatave. La région comprise entre Tamatave et Andevorante est placée sous le régime de la patente brute. Tous les convois de bourjanes sont interceptés à Mahatsara, sur le fleuve Iaroka. On a projeté de construire deux bâtiments sur l'îlot des Prunes, dans la rade de Tamatave, pour l'isolement et l'observation des voyageurs à destination de France. M. Lidin, chef du service de santé, a quitté Tananarive pour courir à Tamatave. L'épidémie reste stationnaire ; elle frappe surtout les indigènes, épargnant les colons européens. Le général Galliéni a ordonné que tous les convois de voyageurs, les correspondances et les approvisionnements venant d'Europe monteront par la voie de Majunga, restée libre.

L'institut Pasteur n'attend qu'une invitation du Ministre des colonies et du général Galliéni pour expédier à Tamatave la quantité de sérum antibubonique nécessaire pour soigner les malades et arrêter la propagation du fléau. Un rédacteur de l'*Agence Nationale* a pu voir à ce sujet le directeur du service de la sérothérapie à l'institut Pasteur, qui lui a fait les déclarations suivantes :

« Le gouvernement ne nous a pas encore demandé d'en-

voyer du sérum à Tamatave. Si, comme tout le fait prévoir, les nouvelles reçues sont exactes, cette demande ne saurait tarder et, dans ce cas, nous ferions tout de suite le nécessaire; nous n'hésiterions pas une minute à détacher l'un de nous pour aller soigner les malades. A l'heure actuelle, nous faisons régulièrement tous les mois des envois de sérum antidiphtérique, et le sérum antibubonique ne nous est demandé principalement qu'à Bombay où la peste sévit à peu près en permanence. En tout cas, nous ne pouvons juger de la gravité du fléau que lorsque nous aurons été avisés par le gouvernement. »

NÉCROLOGIE

M. le Dr SEMELAIGNE (de Paris)

On a enterré, le 25 novembre 1898, M. le Dr Sémelaigne, chevalier de la Légion d'honneur, directeur de la célèbre maison de santé fondée par son beau-père le docteur Pinel, neveu de l'illustre médecin aliéniste, et qui existe encore, en plein fonctionnement, sous la direction de l'aîné de ses trois fils, au château Saint James, avenue de Madrid, à Neuilly. M. le Dr Sémelaigne, qui meurt à l'âge de soixante-dix-huit ans, laisse diverses publications très estimées, et toujours consultées, sur les maladies mentales. Son commerce aimable et bienveillant lui avait valu de nombreux amis; aussi ses obsèques, qui ont eu lieu à Neuilly, ont-elles donné lieu, par la considérable affluence des assistants, à une véritable manifestation des plus sympathiques regrets.

M. le Dr CÉRÉSOLE (de Morges, Suisse).

Nous avons le regret d'annoncer la mort du Dr Cérésole (de Morges, en Suisse). Petit-fils d'un chirurgien de l'armée de Bonaparte en Égypte, fils d'un ancien président de la République helvétique, père de deux médecins, Cérésole exerça avec distinction à Morges, dans le canton de Vaud.

Il fut un des médecins les plus actifs de l'ambulance suisse de la Croix Rouge pendant la guerre de 1870. Il fut ensuite désigné pour un des postes les plus importants du service de santé de l'armée fédérale. Lors de l'explosion de l'arsenal de Morges, en 1871, Cérésole fit preuve d'un grand courage, en participant activement au sauvetage des blessés.

Le Dr Cérésole fit à Berne, en 1858, une thèse sur l'*hypocondrie;* il publia en outre un mémoire sur la *herniotomie sans ouverture du sac,* et des *Règles de l'hygiène pour la montagne.* Ce dernier mémoire était destiné à l'*Annuaire du Club Alpin,* dont il était un des membres les plus audacieux. Le Dr Cérésole est mort à 64 ans, après une longue maladie, en laissant d'unanimes regrets. *(Progrès médical)*

M. le Dr FILAUDEAU (de la Roche-sur-Yon, Vendée).

M. le Dr Paul-Émile Filaudeau, de la Roche-sur-Yon (Vendée), vient de mourir. Né à la Roche le 18 mars 1834, élève du Lycée de la Roche et de la Faculté de Paris, il était docteur de 1858. Il était conseiller municipal, médecin de l'Hôpital (1866), du Lycée, de l'École normale, de la Prison, des chemins de fer de l'Etat; officier d'Académie, membre du Conseil d'Hygiène du département; médecin des épidémies, etc. Fils d'universitaire, il fut le type du *médecin fonctionnaire;* et nous le revoyons encore, faisant sa visite à l'infirmerie du Lycée, où il nous soigna pendant 10 ans! Au demeurant un excellent homme et un praticien comme il en faudrait beaucoup! Il laisse un fils, qui lui succède à la Roche. Plusieurs discours ont été prononcés à ses obsèques, entre autres par notre ami, le maire de la Roche, M. Guillemé, ancien pharmacien, et par MM. les Drs Fillon et Mignen. M. B.

Nouvelles et Faits divers

Conseil académique de Paris. — M. le Directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris et le directeur de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims ont exposé la situation de leurs écoles respectives, à la dernière séance de ce conseil.

Faculté des Sciences de Paris. — Cours libre autorisé par le Conseil de l'Université de Paris. — *Embryologie comparée de l'homme et des mammifères.* — M. Gustave Loisel, Dr en médecine et Dr ès sciences, commencera ce cours le vendredi 16 décembre à cinq heures et demie, rue de l'Estrapade, n° 18 et le continuera les vendredis suivants à la même heure.

La Faculté de Médecine de Paris et le Conseil académique. — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni cette semaine, sous la présidence de M. Gréard. Il a arrêté d'abord la base du budget pour l'exercice de 1899, puis a pris une délibération aux termes de laquelle les boursiers des facultés seront désormais affranchis du droit d'immatriculation. — Le Conseil a décidé ensuite que les internes titulaires des hôpitaux seraient dispensés des droits d'immatriculation et de bibliothèque. Il a continué enfin l'étude de la constitution d'une *Société des Amis de l'Université.*

Faculté de médecine de Paris. — *Nombre des Etudiants.* — A la Faculté de Médecine, le nombre des étudiants inscrits est de 4.495. La Faculté compte 351 étudiants étrangers, dont 16 Suisses, 15 Allemands, 15 Grecs, 60 Roumains, 67 Ottomans, 66 Russes et 87 étndiantes étrangères, dont 83 Russes. Les 4.495 étudiants se répartissent comme suit quant aux études : doctorat (ancien régime), 3.261; docterat (nouveau); régime), 877; officiat, 146; sages-femmes, 94; chirurgiens-dentistes, 117. Le nombre des examens subis a été de 9.429; la faculté n'a prononcé que 1.660 ajournements.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la Statistique municipale a compté pendant la 47e semaine 850 décès, chiffre identique à la moyenne ordinaire des semaines de novembre. La fièvre typhoïde a causé 8 décès, (la moyenne est 6). La scarlatine a causé 4 décès, la coqueluche 7 et la diphtérie, 6. La variole a causé 1 décès, ce qui n'était pas arrivé depuis trois mois. Il y a eu 9 suicides et 15 autres morts violentes. On a célébré a à Paris 473 mariages. On a enregistré la naissance de 1,057 enfants vivants (525 garçons et 532 filles), dont 758 légitimes et 299 illégitimes. Parmi ces derniers, 38 ont été reconnus immédiatement.

Exposition du Ministère de l'Instruction publique en 1900. — Son exposition coûtera 544,000 francs. A

signaler une exposition des Universités (25,000 francs); la reproduction de divers laboratoires de zoologie marine et de météorologie (20,000 francs), les résultats des fouilles en Perse et des fouilles de Chaldée (20,000 francs), un musée rétrospectif (15,000 francs).

Les réformes médico-légales. — La Commission des réformes judiciaires a terminé l'examen de la proposition de loi relative à la réforme des expertises médico-légales. Elle l'a adoptée. Elle a nommé rapporteur M. Cruppi et l'a chargé de déposer son rapport dans le plus bref délai. Cette intéressante question pourra donc être prochainement discutée en séance publique à la Chambre des députés.

Nominations. — M. le Dr A.-J. Martin, membre du Conseil supérieur des habitations à bon marché, est appelé à faire partie du Comité permanent, en remplacement du Dr du Mesnil. — Naturellement. L'atavisme continue à exercer ses ravages bien connus!

Faculté de médecine de Paris. — M. le Dr Ménétrier, agrégé, est chargé du cours d'histoire de la médecine et de la chirurgie pendant la durée du congé accordé à M. Laboulbène (jusqu'à la fin de la présente année scolaire). — M. le Dr Boix est nommé, pour la présente année scolaire, chef du laboratoire d'anatomie pathologique (Clinique chirurgicale de la Charité).

Facultés de médecine. — Par arrêté du Ministre de l'instruction publique en date du 24 novembre 1898, les aspirants au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles pourvus d'un certificat d'études supérieures délivré par une Faculté des sciences sont dispensés de la partie de la scolorité et de la partie de l'examen relatives aux matières correspondant à leur certificat.

Hôpitaux de Paris. — La *Société des Chirurgiens des Hôpitaux de Paris* vient de nommer son représentant auprès du Conseil de surveillance de l'Assistance publique. Deux candidats étaient en présence : MM. Brun et Peyrot. M. le Dr Brun a été nommé par 24 voix contre 22.

Hôpitaux de Paris. — *Hôpital de la Charité.* — M. Maygrier : tous les jeudis (à partir du 1er décembre), à 10 heures et 1/2 (amphithéâtre Velpeau), leçon de clinique obstétricale.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Lermoyez: les mardis et samedis, à 9 heures et 1/2, conférences sur les maladies des oreilles, du nez et du larynx; les lundis et vendredis, petite chirurgie et opérations.

Concours pour l'Hospice de Bicêtre. — Le jury du concours qui s'est ouvert le jeudi 1er décembre, pour la nomination à une place de médecin adjoint du service des aliénés dans les hospices de Bicêtre et de la Salpétrière est définitivement composé de MM. Bourneville, Féré, Deny, Taguet, de Beurmann, Besnier, Ballet.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. le Professeur Gross est nommé, pour une période de trois ans, Doyen de ladite Faculté, en remplacement de M. Heydenreich, décédé.

École de Médecine de Marseille. — Un concours s'ouvrira le 5 juin 1899 pour l'emploi de Chef des travaux anatomiques.

Service de Santé Militaire. — *Armée active.* — M. Brun est nommé élève à l'École du Service de Santé militaire à Lyon, en remplacement de M. Garnier.

Service de Santé de la Marine. — Promotions et nominations au garde de médecin de 1er classe: M. Pelissié. A l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe, MM. Bouillet, Briaud, Broquet, Cartron, Crenn, Doreau, Grange, Guillemain, Joncour. Laurenti et Pin. — Réserve: Promotion au grade de médecin principal: MM. Long et Cousyn. Au grade de médecin de 1re classe, MM. Keraudren, Gibrat et Bouras.

Assistance publique. — *Exposition du Ministère de l'Intérieur en 1900.* — L'exposition faite par ce département coûtera 730.200 francs. Une exposition des *Services de l'enfance par l'Assistance publique* comprenant une restitution de scène avec décors et personnages, relative à l'assistance de l'enfance aux siècles passés et de nos jours coûtera 27,000 francs. Une carte murale à l'échelle de 1/200,000e établissant, à l'aide de tracés, de teintes et de signes en relief, la figuration des *86 services normaux de l'Assistance médicale gratuite* dans les départements coûtera 18,000 francs. Un plan du lazaret modèle du Frioul et de la station sanitaire du Havre coûtera 8,000 francs.

Enseignement pratique du Diagnostic et du Traitement de la Diphtérie. — M. le Sevestre, médecin des hôpitaux, chargé d'un cours de clinique annexe, a commencé le jeudi 1er décembre 1898 à 9 heures du matin (Hôpital des Enfants-Malades, pavillon Trousseau), un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (sérotérapie, bactériologie, tubage et trachéotomie). Sont admis à suivre cet enseignement MM. les étudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine. Ils seront classés par série de vingt et pour une période d'un mois. MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité. Chacun d'eux sera exercé à l'examen bactériologique et à la pratique des interventions opératoires. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 1), tous les jours, de midi à 3 heures.

Chirurgie sur Crocodiles. — Un vétérinaire de Bayeux, M. Brelot, a pratiqué dernièrement une opération chirurgicale, assurément peu banale. M. Brelot a amputé deux crocodiles de l'aquarium indo-africain, installé place du marché, à Bayeux. Ces deux intéressants sujets avaient eu chacun un pied de derrière abimé dans une des batailles fréquentes qu'ils se livraient.

Mort par fulguration. — A Notre-Dame-de-Monts (Vendée), le 26 novembre 1898, le nommé Burgaud, Aimé, 57 ans, cultivateur à Notre-Dame-de-Monts, a été tué par la foudre alors qu'il se trouvait dans la cabane des douanes, située sur la plage. La victime laisse une veuve avec quatre enfants.

Congrès français des médecins aliénistes et neurologistes en 1899. — Le dixième Congrès français des médecins aliénistes et neurologistes se tiendra à Mar-

seille du 4 au 9 avril 1899. Voici les questions mises à l'ordre du jour : 1° *Délires systématisés secondaires;* 2° *Asychoses polynévritiques;* 3° *Aliénés méconnus et condamnés.*

La statue de Pasteur à Paris. — L'enquête ouverte sur l'aménagement du terrain situé en face du musée de Cluny et acheté à la famille Delalain a été close. De nombreux habitants du Vᵉ arrondissement ont tenu à donner leur avis sur le projet de square. Ces observations peuvent se résumer en trois projets principaux. M. Mairet demande la création d'un square planté de petits arbustes ; au milieu serait élevé la statue de Pasteur. L'*Association générale des étudiants* réclame, elle aussi, pour le quartier de la Sorbonne, l'honneur de posséder la statue de Pasteur; mais elle demande que la statue de l'illustre savant soit élevée non dans un square, mais au milieu d'une place. M. Perrin, au nom de la *Société historique et archéologique la Montagne Sainte Geneviève*, propose la création d'un square, mais remplace la statue de Pasteur par celle de l'empereur Julien, dont l'original est au musée de Cluny. Rappelons qu'il était question, jusqu'ici, d'élever la statue de Pasteur au rond-point Médicis, à l'extrémité de la rue Soufflot.

Nouveaux Journaux. — Nouveauté tout à fait de saison : La *Revue des Rhumatisants,* dirigée par A. Hepp, aidé d'une foule de notabilités littéraires et d'Académiciens actuels ou à venir. Quand donc est-ce qu'on exigera un diplôme de rebouteur pour commander aux destinées de feuilles aussi spécialisées? Cela expliquera sans doute pourquoi les journaux de médecine s'occupent désormais de littérature et d'art. Nous n'en souhaitons pas moins un brillant succès à notre confrère en thérapeutique, saturé d'acide urique.

Récompenses. — Une *mention honorable,* pour acte de courage et de dévouement, a été décernée à M. le Dʳ Lamiot (de Boulogne-sur-Mer).

Les hommes géants. — Signalons le géant des troupiers. Agé de vingt ans seulement, engagé volontaire, ce géant s'appelle Bureau; il mesure exactement deux mètres dix centimètres. Originaire de Mamers, dans la Sarthe, il est incorporé depuis un an déjà au 115ᵉ de ligne, où il est caporal clairon. (Voir, à la Médecine au Théâtre, l'histoire du géant Constantin).

Missions scientifiques. — L'archéologue français bien connu, baron de Baye, vient de revenir en Russie, avec mission, à lui confiée par le Ministère de l'instruction publique de France, d'y effectuer de nouvelles explorations archéologiques. Il va partir de Saint-Pétersbourg pour se rendre dans l'intérieur de l'empire.

Médecins voyageurs. — La *Revue coloniale,* publiée par le Ministère des colonies, donne dans son numéro du 24 novembre 1898, de nouveaux détails du rapport rédigé par le docteur Cureau sur le voyage scientifique exécuté par lui de Zemio sur le M'Bomou à Dem-Ziber et au djebel Mangayat, dans le bassin occidental du Bar-el-Ghazal, de novembre 1897 à janvier 1898.

Les maladies des Princes. — Le *British Medical Journal* annonce que le prince de Galles ne se ressent plus des suites de son accident. Le prince peut monter les escaliers sans aucune difficulté ; la flexion du genou se fait presque aussi bien qu'avant l'accident. La claudication est à peine perceptible.—Il s'agit, on le sait, d'une fracture de la rotule !

Hôpital français de Saint-Pétersbourg. — A Saint-Pétersbourg, l'hôpital de l'asile de l'Association de bienfaisance française, dont la première pierre a été posée le jour de la visite du président Faure à Saint-Pétersbourg, est déjà presque complètement terminé. L'inauguration aura lieu dans quelques semaines.

Ecole professionnelle des bonnes d'enfants à Bruxelles. — Une école professionnelle de bonnes d'enfants va être créée par la Société des Enfants martyrs, dans son local de la rue des Comédiens, à Bruxelles. Les cours commenceront au mois de décembre. On enseignera l'anatomie, la physiologie, l'alimentation, les éléments de la pathologie et l'hygiène. L'école délivrera des diplômes. Bruxelles est donc en avance sur Paris !

Université de Bruxelles. — On écrit de Bruxelles le 4 décembre qu'une manifestation de haute estime a été organisée en l'honneur du professeur Heger, recteur de l'université libre de Bruxelles, dont on fêtait le vingt-cinquième anniversaire de professorat.

M. Heger enseigne la physiologie ; on lui doit de nombreuses découvertes scientifiques et la création à l'université d'un cours d'anthropologie criminelle. C'est ce qu'ont rappelé successivement MM. Edouard Kufferath, Charles Graux, et d'autres orateurs, qui sont venus apporter au jubilaire l'expression des sympathies qu'il a su conquérir dans le monde des savants. A cette occasion, l'Académie de Turin l'a nommé membre correspondant ; à la même occasion, M. Charles Graux a annoncé que, pour associer aux honneurs dont il est l'objet deux hommes qui l'ont puissamment aidé dans la création des nouveaux instituts dont ils ont doté l'université, MM. Charles Bulls et Ernest Solvay sont nommés docteurs *honoris causâ*.

La peste en Russie d'Asie. — On télégraphie de Saint-Pétersbourg que le prince Alexandre d'Oldenbourg, membre du Conseil de l'Empire de la branche de cette, famille qui possède l'indigénat russe et a rang à la cour de Saint-Pétersbourg, vient d'être chargé par le tsar de rechercher des mesures contre la contagion de la peste qui s'est déclarée dans le village d'Anyob (province de Samarcande, où l'on compte depuis le 4 novembre 233 morts et 14 malades. Elle ne s'est pas heureusement propagée plus loin. On combat la peste au moyen du sérum du professeur Haffkine, dont de fortes provisions viennent d'être reçues des Indes. Cent docteurs russes et quatre-vingts assistants ont fait savoir au prince d'Oldenbourg qu'ils se tenaient prêts à partir, au premier ordre, pour la Russie d'Asie. Des postes d'observation médicale ont été établis dans les villes et les villages entourant le centre de l'épidémie, et forment de tous côtés un cordon sanitaire. Tous les navires mouillés dans la Caspienne ont été soumis à l'inspection médicale, M. le Dʳ Levine, le célèbre bactériologiste, qui récemment étudia la peste aux Indes, vient de partir pour Anyob.

La peste aux Indes. — De Simla, le 21 novembre 1898, les statistiques officielles de la peste des Indes anglaises pour la semaine passée, signalent une recrudescence de l'épidémie à Bombay et dans la présidence. On signale cinq morts et six cas à Kurrachee. L'épidémie est signalée dans la région de Madras; elle sévit à Bengalore. On a constaté un grand nombre de cas à Hyderabad.

La Médecine au Théâtre

Aux *Folies-Bergère,* plusieurs numéros très intéressants à voir cette semaine, quoiqu'il s'agisse de phénomènes d'ordre biologique déjà connus.

A signaler tout d'abord des *levriers sauteurs*, doués de muscles d'une belle vigueur. A l'aide d'un tremplin, ils parviennent, sans effort apparent, à sauter, l'un, en hauteur, plus de 3 mètres; l'autre, en largeur, plus de 4 mètres. Exercice élégant, d'un excellent effet hygiénique pour ces vaillantes bêtes....

On ne pourrait pas en dire autant du *déhanché* casseur d'assiettes. Le mécanisme de cet intense déhanchement est assez difficile à saisir; mais il n'en est pas moins réel. Il faudrait, pour le bien comprendre, suivre avec soin, sur le sujet nu, les différents mouvements exécutés par certaines parties du squelette.

On verra, enfin, sinon avec plaisir, du moins avec étonnement, le *géant Constantin*, qui n'a pas tort de se faire ainsi désigner. Cet excellent abbé, pardon, monsieur Constantin, âgé de 19 ans, a aujourd'hui *deux mètres cinquante-cinq*. C'est le plus grand géant actuellement vivant, et même, paraît-il, le plus grand qui ait jamais existé. Avouons de suite que nous n'avons pas eu le temps de vérifier cette affirmation dans notre collection de monstruosités; mais le fait est probable, d'après l'*Agenda Hachette*, qui vient de paraître et qui reproduit les traits des principaux géants connus, dont Constantin.

Il est né à Maonzée, près de Sursee, canton de Lucerne (Suisse). Antécédents normaux; mais un oncle avait 2 m. 03 (il était supérieur du couvent de Sursee : ce qui m'a fait plus haut, par inadvertance, songer à l'abbé Constantin)!

A 14 ans, il avait 1 m. 94, et, depuis cet âge, il croit de 15 centimètres par an.

Le géant s'exhibe depuis trois ans en Europe. A Munich, M. le Dr Pollinger, professeur à l'Université, l'a tenu huit jours en observation et l'a étudié à fond. La santé est excellente. Pied *énorme*, de 44 centimètres (chaussures n° 65), paraissant trop gros et trop large, même pour cette taille. Main de 32 centimètres, relativement longue. Membres inférieurs paraissant relativement trop longs. Tour de poitrine : 1 m. 35. Poids : 168 kilogs. — A le voir, on ne se douterait jamais, malgré la hauteur que Constantin atteint, un pareil poids : ce qui tient à ce qu'il possède une constitution excellente et un squelette énorme. Sujet vraiment très remarquable.

Marc Ell.

PETITE CORRESPONDANCE

Dr S., à Villefranche. — *Bibliothèque circulante :* Le prix de location pour les brochures varie de 1 franc à 0 fr. 25 par mois, suivant l'importance du volume.

Dr D., à Marseille. — Un service de *clichés circulants* est organisé à l'Institut. Le prix de l'abonnement est de 5 francs pour la France. Les prêts varient de 1 franc à 5 francs suivant ce que sont des clichés au trait ou simili.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, Boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, — 19, Rue Hautefeuille — Paris.

Barbier (H.) et Ulmann (G.). — **La diphtérie.** — Vol. in-8° de 92 pages avec 7 fig. dans le texte, Paris, 1898.

Castex (André). — **Maladies du larynx, du nez et des oreilles.** — Paris 1898, vol. relié in-12 de 810 pages, avec 140 figures dans le texte.

BRUCK ET SOHNE. — Wien, III (Vienne).

Ehrmann. — **Die externe und interne Anwendung des Heroinforms der Dermatologie.** — Fasc. in-8° de 8 pages, Vienne, 1898.

D. DUMOULIN et Cie. — 5, rue des Grands-Augustins, Paris.

Tavernier. — **Pourquoi on délaisse le phosphore; pourquoi on devrait l'employer.** — Broch. in-8° de 24 pages. Paris, 1898.

PROCEEDINGS OF THE BOSTON SOCIETY OF NATURAL HISTORY. — Boston.

Sedgwick Minot (Ch.). — **On the veins of the wolffian bodies in the pig.** — Broch. in-8° de 12 pages avec 1 figure dans le texte et 1 planche hors texte. Boston, 1898.

Hyatt (Alpheus). — **Proceedings of the Annual Meeting May 4, 1898. Report of the Curator.** — Broch. in-8 de 26 pages. Boston, 1898.

Calvert (Philip. P.). — **The Odonata genus macrothemis and its alilas.** — Broch. in-8 de 40 pages, avec 2 planches dans le texte. Boston, 1898.

Fuller (Myron L.). — **Notes a carboniferous boulder train in eastern Massachusetts.** — Broch. in-8° de 16 pages avec une carte dans le texte. Boston, 1898,

Fernald (Merritt L.). — **The genus Antennaria in in new England.** — Broch. in-8° de 14 pages. — Boston, 1898.

Avis très important

Messieurs les actionnaires de la *Gazette médicale* sont informés que l'Assemblée générale extraordinaire se tiendra au Siège social, 6, rue Monceau, le jeudi 22 décembre, à cinq heures et demie.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

COURS DE STÉNOGRAPHIE

M. Laporte, sténographe du Syndicat des médecins de la Seine, ouvrira, en décembre prochain, à l'Association générale des étudiants de Paris, un cours de sténographie. On s'inscrit au Siège social de l'Association, 41, rue des Écoles, ou aux bureaux de l'Agence centrale de la Presse scientifique, 93, boulevard Saint-Germain.

CHEMIN DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Stations Hivernales

NICE, CANNES, MENTON, etc.

Billets d'Aller et Retour collectifs

valables 30 jours.

Il est délivré, du 15 octobre au 30 avril, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres, aller et retour, aux familles d'au moins 4 personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classe, pour les stations hivernales suivantes : HYÈRES et toutes les gares situées entre SAINT-RAPHAEL, VALESCURE, GRASSE, NICE et MENTON inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois, c'est-à-dire que les trois premières personnes paient le plein tarif et que la quatrième personne et les suivantes paient le demi-tarif seulement. — Les demandes de ces billets doivent être faites 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ.

Institut de Bibliographie Scientifique

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain. — PARIS

Vient de Paraître :

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN

Un beau volume in-8°, de 416 pages, avec 587 Figures dans le texte.

PRIX : 15 Francs.

Le magnifique volume que viennent de publier M. le Pr Félix Terrier, Professeur de médecine opératoire à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, Chirurgien de l'Hôpital Bichat, et M. le Dr Marcel Baudouin, chef du Laboratoire du Cours d'opérations à la Faculté, Directeur technique de l'Institut de Bibliographie, contient l'exposé, mis complètement au courant de la Science, des leçons, professées pendant le semestre d'été de 1898 dans la chaire de Médecine opératoire de la Faculté de Médecine de Paris, et recueillies immédiatement par le préparateur du cours.

Ce livre est remarquable à la fois par sa valeur intrinsèque et par les conditions matérielles dans lesquelles il a été exécuté.

Rédigé, et très augmenté grâce aux ressources du Musée de Bibliographie, fondé par M. Baudouin, à la fin du mois d'août, il paraissait fin octobre avec plus de trois cent cinquante pages, plus de cinq cents indications bibliographiques et analytiques, toutes *vérifiées*, et cinq cent quatre-vingt-sept figures, reproductions photographiques parfaites de tous les procédés de suture intestinale connus dans le monde.

Un tel ouvrage ne peut s'analyser. Bornons-nous à dire qu'il renferme le résumé de toutes les méthodes opératoires, dont on a pu découvrir la trace en Europe et aux États-Unis, depuis les chirurgiens de l'Inde jusqu'au 1er octobre 1898. Il a fallu remuer toutes les grandes bibliothèques médicales du monde pour obtenir ce résultat; mais les auteurs espèrent que ce grand effort sera apprécié à sa juste valeur par tous les érudits et tous les chirurgiens qui tiennent à honneur de connaître l'évolution de leur art.

Cet historique, le plus important qui ait jamais été fait sur un point quelconque de la chirurgie viscérale doit servir de base désormais à tous les inventeurs de méthodes opératoires nouvelles. Ils y verront comment il faut s'y prendre pour consulter les anciens auteurs, avant de déclarer qu'ils viennent de mettre la main sur un procédé inédit ; ils constateront en même temps que nombre de méthodes, qu'on dit modernes, sont en réalité presque aussi anciennes que la chirurgie ! Pour le prouver, il suffit de répéter que le *catgut* date des opérateurs arabes et d'Abulkasen !

Les noms des auteurs sont le meilleur garant d'un tel livre, qui marquera une date dans les annales de la Bibliographie médicale Française et dans l'Histoire de la Chirurgie.

Le Rédacteur en chef-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. de l'A. B. C., 191, Fg Poissonnière.
J. Tinturier, Directeur.